

## COUPE DE NORMANDIE

**J2 des Comités le 5 mars 2023**

**Finale le 25 juin 2023**

(triplettes handicap, intra-muros)



**70 %**

### REGLEMENT :

Article 1 La Coupe de Normandie se déroulera en 2 phases. Phase District le 5 mars 2023 dans les bowlings de Bayeux et de Grand-Quevilly. Finale régionale le 25 juin 2023 à Bayeux.  
2 tours d'éliminatoires sont prévus lors de la première phase par District uniquement le dimanche (1 ou 2 tours supplémentaires le samedi si plus de 24 équipes).  
La finale régionale le dimanche 25 juin 2023 se déroulera sous forme de round-robin regroupant 12 équipes réparties en 2 groupes.  
Prenant place dans les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> journées réservées aux Comités Sportifs Régionaux, cette compétition sera donc homologuée en tournoi.

Article 2 Elle se déroulera suivant la formule handicap 70% (voir Réglementation CN Bowling 2022-2023). Le handicap, par joueur, est lu dans la colonne H du dernier listing FFBSQ publié au moins 7 jours avant le dernier jour de la compétition.

Article 3 Pour les joueurs de 1<sup>ère</sup> année de licence et n'ayant pas de moyenne au listing (minimum 24 lignes), il leur sera attribué une moyenne de **150** pour les hommes (HCP 49) et de **140** pour les dames (HCP 56).

Article 4 Ce tournoi est ouvert exclusivement aux joueurs normands en règle avec la FFBSQ et se déroulera suivant les normes de compétition en vigueur : voir réglementation des épreuves homologuées CN Bowling FFBSQ, saison 2022-2023.

Article 5 **Tous les joueurs (ses) d'une même équipe devront appartenir au même club.** La mixité est autorisée ainsi qu'un (e) remplaçant (e) sur l'ensemble des 2 phases à condition qu'il (elle) appartienne au même club et qu'il (elle) n'ait pas joué dans une autre équipe.

### Article 6 **DEROULEMENT :**

#### **Phase District :**

Chaque triplète jouera 6 lignes éliminatoires avec décalage de 5 pistes vers la droite à l'issue de la 1<sup>ère</sup> série. A l'issue de cette phase les 6 meilleures triplètes de chaque District au total quilles avec handicap seront qualifiées pour la finale régionale.

#### **Finale Régionale :**

Les 12 triplètes qualifiées seront réparties au sort en 2 groupes de 6 équipes (3 du District Nord et 3 du District Sud) et joueront un tournoi en confrontation directe de type round-robin sur 1 ligne avec classement au total quilles + bonus dans chaque groupe. Les bonus attribués à chaque match seront de 90 quilles (victoire), 45 (match nul), 0 (défaite).

A l'issue des 5 lignes par groupe, les équipes effectueront une 6<sup>ème</sup> ligne de classement (1<sup>ère</sup> du Groupe 1 contre 1<sup>ère</sup> du Groupe 2, 2<sup>ème</sup> G1 contre 2<sup>ème</sup> G2, ...etc).

#### **Gestion des égalités en fin de phase :**

Phase District : Total scratch en cas d'égalité au total avec handicap puis dernière partie.

Finale régionale : bonus dans les confrontations directes des équipes concernées puis total quilles hcp dans les confrontations directes puis total quilles scratch dans les confrontations directes.

Article 7 Les membres des 3 équipes du podium final recevront des médailles. L'équipe gagnante recevra le Trophée de la Coupe de Normandie. Celui-ci sera conservé par le Club pendant un an et remis en jeu pour l'édition suivante, charge à lui d'y ajouter une plaque au nom du Club. Le Trophée pourra être conservé définitivement par le Club après 3 victoires consécutives ou un total de 5 victoires.

Article 8 L'engagement est fixé à 90€ par triplète lignes comprises pour l'ensemble des 2 phases.  
**Le chèque devant parvenir au plus tard dans les 8 jours suivant la date limite d'inscription sous peine de radiation de l'équipe inscrite**